



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS

Réunion du lundi 22 juin 2020
En VISIO conférence – 14 h 30

PROCES VERBAL n°10

Présents : Patrick BAILLARD – Jean BLANCHETIERE – Serge BONNEVILLE – Romain FELDHOFER (en audio) – Jacky LEGRAIN – Joël LE PROVOST

Absents excusés : Jacques DUPRE – Didier DUTHEIL – LE CAIGNEC Gérard – Guy PESCHET

Objet :

- *Accessions U15 et U18 en R3*
- *Questions diverses – Tour de table*

Jean BLANCHETIERE, Président de la Commission
Serge BONNEVILLE, Secrétaire de séance.

ACCESSIONS U15 et U18 en R3

Après consultation des classements établis à la suite de l'arrêt des compétitions, en raison de l'épidémie du Covid-19, et sachant que pour le District de l'Orne, une seule équipe (en U15) et deux équipes (en U18) peuvent accéder à la R3 :

En U15 : LA SELLE LA FORGE AS 1

En U18 : US ALENCON 3 – VALLEE UDON 1 – BRIOUZE OC 1 (Groupe A) et BERD'HUIS AS 1 – LE MÊLE US 1 (Groupe B) sont de potentiels accédants, sauf US ALENCON 3 (U18) qui a déjà une équipe en R3.

Après consultation des clubs concernés,

En U15, LA SELLE LA FORGE AS 1 accepte son accession en R3.

En U18, VALLEE UDON 1 et BRIOUZE OC 1 ne souhaitent pas accéder, donc aucune équipe du groupe A n'accédera à la R3.

Dans le groupe B, BERD'HUIS AS 1 et LE MÊLE US 1 acceptent leur accession à la R3.

La validation des accessions en R3 pour les équipes précitées sera soumise à l'avis du prochain Comité de Direction prévu pour le 30 juin 2020.

QUESTIONS DIVERSES et TOUR de TABLE

Le calendrier de la prochaine saison 2020-2021 est évoqué, mais reste en attente, les dates du début des championnats et de la Coupe de France devant être confirmées par la Ligue et la Fédération.

A l'unanimité des présents, les membres de la Commission souhaitent que la saison commence le plus vite possible.

Un projet de groupes seniors sera élaboré lors de la prochaine réunion de la Commission gestion des compétitions pour être soumis à l'avis des clubs.

Ladite prochaine réunion de la Commission des Compétitions est fixée au
Mardi 30 juin 2020, à 18 heures au District

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 15.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements généraux. »

Le Président de séance :
Jean BLANCHETIERE

Le secrétaire :
Serge BONNEVILLE